Initiatives ministérielles

Il y a une excellente raison à cela. Les administrations libérales précédentes avaient fondé leur politique d'immigration sur la catégorie des familles parce qu'elles estimaient que les immigrants de cette catégorie étaient beaucoup plus sûrs d'eux-mêmes. Ces immigrants réussissent mieux. Leur famille joue un rôle que parfois l'État est appelé à jouer, ce qui facilite leur insertion dans la société.

Vous m'avez dit que mon temps de parole était limité. Je voulais aborder, en troisième lieu, la question des réfugiés. Le gouvernement a vraiment élevé au rang de spécialité l'art de s'en prendre aux plus vulnérables de la société. Il revient au concept des tiers pays sûrs et rend plus difficile l'obtention du statut de réfugié.

J'en avais beaucoup à dire sur la question des réfugiés parce que le gouvernement, lorsqu'il parle de «rationaliser» ne veut que réduire au minimum le nombre de personnes qui demandent le statut de réfugié. Mais ce n'est pas le but et cela ne devrait pas non plus être un objectif de la mesure législative. Le but de cette mesure devrait être l'instauration d'un bon système permettant de déterminer qui est un réfugié et qui n'en est pas un, pas d'écarter les candidats ou de rationaliser la procédure jusqu'au point d'interdire l'obtention du statut de réfugié. C'est comme dire que l'on veut améliorer les services hospitaliers en déclarant quelles personnes seront admises dans les hôpitaux et lesquelles ne le seront pas.

À mon avis, on ne peut pas fonctionner ainsi.

J'aimerais continuer si la Chambre me le permet ou je peux répondre à des questions.

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, j'ai écouté le député avec grand intérêt et j'admets avec lui qu'il y a énormément de préjugés et peu de faits en ce qui concerne l'immigration. Je suis tout à fait d'accord avec lui lorsqu'il dit que l'immigration crée de l'emploi et qu'elle est très importante pour notre pays. Je suis bien placé pour le savoir, moi qui suis originaire de Brampton, une des régions qui connaît probablement l'expansion la plus rapide au Canada à l'heure actuelle, en grande partie grâce à l'immigration.

Il a raison de dire que beaucoup de gens ont des malentendus au sujet de l'immigration.

Le député ne semblait pas trop satisfait de notre système d'accueil des réfugiés, qui nous a causé pas mal de problèmes. Je suis le premier à l'admettre. Ce projet de

loi a pour objet d'atténuer les problèmes que nous avons eus au cours des années précédentes, non seulement sous ce gouvernement, mais sous le gouvernement antérieur, qui avait lui aussi accumulé beaucoup de retard dans le traitement des dossiers de réfugiés. Ce n'est donc pas uniquement le gouvernement actuel qui a eu des problèmes à ce sujet.

Le député reconnaîtra, j'en suis sûr, que d'autres pays ont aussi les mêmes problèmes, car il y a plus de réfugiés maintenant que jamais auparavant. Ce que nous essayons de faire par cette mesure, c'est de nous assurer—et je crois que les Canadiens veulent être rassurés—que ceux qui se présentent au Canada sont de vrais réfugiés. Il y a énormément de réfugiés de la catégorie économique. En réalité, ils ne correspondent pas à la définition de réfugié au sens de la Convention des Nations Unies. Nous voulons donc, par cette mesure, nous assurer qu'il s'agit de réfugiés légitimes.

Je pense que le député conviendra, étant donné qu'il vient de Toronto, qu'il y a eu des cas de fraude, non seulement en ce qui concerne l'immigration, mais dans l'utilisation du régime d'assistance sociale. Cette situation cause notamment des problèmes aux municipalités. Elles ont elles-mêmes réclamé certaines des mesures proposées dans ce projet de loi, dont l'identification de ceux qui arrivent au Canada. Jusqu'à maintenant, nous n'avions aucun moyen de retracer leurs origines.

Je voudrais toutefois poser au député une question précise. Il a tout à fait raison de dire que l'immigration crée de l'emploi et, donc, de l'activité économique. Pourtant, il critique le gouvernement et parle d'une catégorie de réfugiés qui sont des entrepreneurs, et ainsi de suite.

Pourrait-il fournir à la Chambre des chiffres en ce qui concerne la répartion des immigrants arrivés depuis 1991 qui étaient des migrants de la catégorie de la famille, des réfugiés et des migrants économiques? S'il n'a pas les chiffres ici, je lui promes de les lui fournir. Deuxièmement, pourrait-il nous expliquer pourquoi le gouvernement libéral a réduit le nombre d'immigrants à 80 000 en 1984, alors que notre objectif pour cette année est de 250 000 nouveaux immigrants et que celui de l'an dernier était de 200 000?

S'il prétend que l'immigration est si importante et que les conservateurs ont tout bousillé, comme il aime bien le répéter, peut-il nous dire pourquoi les libéraux ont réduit les quotas à ce point?